

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation Partenariale de l'Université de Lille (ci-après dénommée « la Fondation ») ayant son siège dans les locaux de l'Université de Lille, 42 rue Paul Duez, 59800 Lille, se sont réunis, sur convocation du Président de la Fondation, Monsieur Frédéric Motte, envoyée par courrier électronique, conformément aux dispositions des statuts.

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Frédéric Motte, en qualité de Président de la Fondation. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Madame Séverine CASALIS, en sa qualité de membre du Collège des représentants des personnels.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Informations du Président
2. Présentation du compte financier 2022
3. Participation au fonds Captech Santé
4. Echange sur les Fondations abritées
5. Point sur la stratégie de collecte
6. Montant des frais de gestion appliqués au Mécénat (Délibération)
7. Avis du Comité des projets (Délibération)
8. Questions diverses.

1. Informations du Président

Frédéric MOTTE informe les membres du conseil d'administration que la Fondation a signé une convention mécénat avec Entreprises et Cités dans le cadre du projet Epistémè. Le fonds de dotation d'Entreprises et Cités versera ainsi 15 000 euros au profit de ce projet.

Le Président poursuit en informant les membres du CA que dans le cadre de la liquidation de la Fondation ISITE 129 000 euros vont être reversés à la FUL. Néanmoins il est souhaité que cette somme soit fléchée vers le financement de chaires ODD (Objectif de Développement Durable). Ce qui correspond tout à fait aux objectifs de la Fondation de l'Université de Lille.

2. Présentation du compte financier 2022

Jacques DUFOUR, expert KPMG, souligne pour l'année 2022 un excédent budgétaire de 277K euros contre 280K pour l'exercice antérieur. Ce sont donc des excédents assez comparables, à savoir qu'en 2020 un résultat négatif avait été enregistré.

En 2022, les ressources de la FUL et les dépenses décaissées laissent apparaître un résultat opérationnel positif de 329K euros.

Concernant les produits d'échange calculés, 115K euros sont identifiés comme des dépréciations de titres provisoires.

Il apparait que sur les trois dernières années le coût de fonctionnement de la Fondation de l'Université de Lille est stable avec un coût net de 113K euros en 2022. On observe donc une augmentation des produits financiers depuis 2020.

Jacques DUFOUR souligne la dotation inaliénable de la Fondation de l'Université de Lille qui est un élément important à surveiller. En effet, cette dotation d'un montant de 12 millions 750 milles euros doit à moyen et long terme toujours apparaître entre les mains de la FUL afin de respecter la réglementation des fondations.

En 2022 en l'occurrence, les placements de la FUL s'élèvent à 13 millions 462 milles euros, cela ne présente donc aucune difficulté juridique quant au respect de l'engagement pris par la Fondation dans ses statuts.

Dernier point particulier relatif aux immobilisations financières : la dépréciation provisoire, et réversible, à hauteur de 3 millions 600 milles euros pour l'exercice 2022 des titres GENFIT.

Le Président MOTTE remercie Jacques DUFOUR de son analyse et rappelle que la Fondation fait toujours preuve d'une extrême prudence avec une gestion de long terme.

Grégori KIZIELAK, CAC, rappelle qu'il s'agit aujourd'hui d'une présentation des comptes par KPMG et qu'il lui appartient à présent d'intervenir. Lorsque les comptes de la FUL auront été arrêtés il procédera au contrôle habituel afin de les valider.

3. Participation au fonds Captech Santé

Le Président MOTTE rappelle que ce sujet avait fait l'objet d'un débat lors du CA du 16 novembre 2022, Captech avait en effet à cette occasion sollicité une contribution financière de la Fondation. A l'issue de la présentation du projet, différentes interrogations relatives à la notion de risque pour la Fondation, ou sur la capacité de cette structure à suivre tous les dossiers et à rendre compte, avaient été soulevées. Au vu de tout cela, et suite aux derniers échanges avec Captech, il est proposé aux membres du CA de surseoir à cette demande de contribution.

4. Echange sur les Fondations abritées

Jean-Christophe CAMART souhaite qu'une discussion puisse avoir lieu ce jour au sein du CA sur la notion de fondations abritées, la FUL ayant la capacité d'abriter d'autres fondations. En effet, certains établissements-composantes qui ont rejoint l'Université de Lille à travers l'EPE sollicitent leur hébergement au sein de la FUL. Selon lui ces demandes d'abri sont faites dans un souci de sécurité face au mécénat qui pourrait être absorbé par la Fondation. Une transparence des comptes de la FUL avec la création d'un lieu d'échange, voire un comité qui rassemblerait ces établissements de l'Université de Lille, pourrait répondre à leur demande.

Régis BORDET rappelle que la Fondation de l'Université de Lille s'entend évidemment comme étant la fondation de l'EPE. Si l'un des établissements-composantes recueillait du mécénat cela serait tracé avec une transparence totale de la FUL.

5. Point sur la stratégie de collecte

Cédric CARAVETTA informe les membres du CA du rendez-vous prochain avec la MAIF afin d'évoquer les ODD. Une plaquette relative à l'offre de mécénat où l'on retrouvera une présentation des ODD est actuellement en cours de rédaction.

Concernant les projets dit solidaires, une rencontre a eu lieu avec Bruno TRINEL, Directeur général délégué à la vie universitaire de l'Université de Lille, ainsi que le service Vie étudiante afin d'identifier les besoins sur lesquels la Fondation pourrait s'investir. L'idée d'une cuisine solidaire a été évoquée ainsi que celle d'un véhicule électrique, voire un bus itinérant qui servirait de trait d'union entre les différents campus. Ce bus serait polyvalent avec, par exemple, un rôle en santé pour des RDV médicaux. La précarité numérique a également été évoquée parmi les besoins à l'Université. L'idée serait de chercher des mécènes sur cette thématique. Les demandes d'une année sur l'autre ne cessant de croître. Il s'agit d'un projet large qui pourrait être mené avec Emmaüs Connect.

Jean-Christophe CAMART pense important dans le cadre de la précarité numérique de relancer le mécénat en nature. Il rappelle que dans le budget prévisionnel 50K euros ont été identifiés pour des actions de solidarité. L'idée aujourd'hui est d'avoir une action phare au service des étudiants comme une cuisine partagée, avec le CROUS comme partenaire. Cela pourrait devenir un lieu d'intégration pour les étudiants étrangers. Une épicerie alimentaire avec du mécénat pourrait aussi être envisagée. Autre piste, un véhicule électrique au service des épiceries solidaires, les moyens de locomotion semblant manquer. Ou encore, comme évoqué précédemment, l'idée d'un bus itinérant au sein duquel des rendez-vous médicaux sur les campus pourraient avoir lieu.

Régis BORDET souhaite que la Vice-Présidente en charge de la vie étudiante à l'Université soit associée au développement de ce projet.

6. Montant des frais de gestion appliqués au Mécénat (Délibération)

Cédric CARAVETTA soumet aux membres du CA la mise en place de frais de gestion appliqués au mécénat. Il existerait dans ce cadre deux taux applicables différents.

- Le premier de 15% dans le cas où la Fondation gèrerait l'intégralité de la démarche de mécénat : stratégie, prospection, communication, suivi de convention, etc.
- Le second de 5 % avec un plancher de 1 000 € dans l'hypothèse où la Fondation ne servirait que de véhicule juridique après qu'un accord de mécénat ait déjà été convenu en amont entre le porteur de projet et le mécène.

Cédric CARAVETTA précise que ces chiffres représentent une moyenne basée sur les pratiques d'autres fondations avec qui des échanges ont eu lieu à ce sujet.

Frédéric MOTTE propose aux membres du CA que cette proposition soit soumise aux votes.

Délibération votée à l'unanimité

7. Avis du Comité des projets (Délibération)

Bruno DESPREZ informe les membres du CA que lors du dernier comité des projets un dossier, et non un projet, relatif à une chaire interuniversitaire et interdisciplinaire en économie sociale et solidaire (ChairESS), a été soumis. Cette chaire n'a aujourd'hui pas d'existence juridique. Celle-ci, suite à la disparition de la ComUE dont elle dépendait, cherche un levier économique afin de se relancer. Bruno DESPREZ précise que le réseau d'acteurs et de chercheurs de cette chaire est excellent. Cependant la question relative au financement de cette chaire est complexe. La Fondation n'a en effet pas pour vocation de financer via le comité des projets des associations mais bien des projets. Élément qui a largement été évoqué lors de la rencontre avec les représentants de la ChairESS.

Bruno DESPREZ ajoute que le comité des projets leur a précisé que la Fondation était tout à fait en mesure de les accompagner autrement qu'à travers un financement, par exemple via une démarche de lobbying.

Suite aux échanges entre les membres du CA le Président MOTTE soumet au vote la demande de financement de la ChairESS.

La demande de financement est rejetée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

8. Questions diverses

Jean-Christophe CAMART rappelle aux membres du CA que le budget 2023 prévoyait une ligne de 80K euros dédiée au soutien de projets de recherche et de start-up. Or aujourd'hui il n'y a pas de remontée de projets. Il est donc urgent de remettre en place un dispositif afin que des projets puissent être identifiés.

Régis BORDET suggère que la Fondation lance un appel à projet en lien avec les sept chaires ODD de l'Université. Cette démarche donnerait une dynamique certaine à ces chaires durant les deux prochaines années.

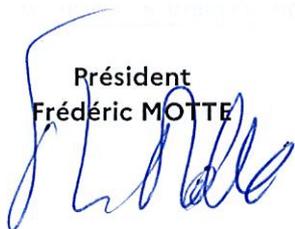
Jean-Christophe CAMART est tout à fait d'accord avec cette proposition. Il complète en affichant le souhait d'ouvrir la Fondation à des projets ne portant pas nécessairement que sur la thématique ODD ou la santé.

Dans cette optique Séverine CASALIS trouverait intéressant d'apporter une aide à Jean-François CONDETTE qui travaille sur le projet d'écriture de l'histoire de l'Université de Lille, projet qui nécessite un travail de fond ainsi que la collaboration de nombreuses personnes, et donc des ressources importantes.

Régis BORDET propose dans ce cadre la possible mise en place d'un fond à destination de projets mettant en valeur l'Université, comme cela serait le cas avec celui de Jean-François CONDETTE.

Le Président MOTTE remercie les membres du CA et lève la séance.

Président
Frédéric MOTTE



Secrétaire de séance
Séverine CASALIS

